

## **Un Agent d'animation en restauration scolaire et agent d'entretien**

**Lieu de travail :** Ecoles de Mourmelon-le-Grand

**Horaires (semaines scolaires):**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Accueil du matin	7h30-8h20	7h30-8h20		7h30-8h20	7h30-8h20
Restauration Scolaire (dont 30 min de remplacement ATSEM)	11h00 – 13h30	11h00 – 13h30		11h00 – 13h30	11h00 – 13h30
Entretien des locaux	16h30 – 19h30	16h30 – 19h30	7h00-12h00	16h30 – 19h30	16h30 – 19h30

**+ 70 heures d'entretien pendant les vacances scolaires (14 heures à chaque petites vacances et 14 heures en août)**

**Type de contrat :** CDD d'un an

**Date d'embauche :** lundi 2 septembre 2024

Expérience similaire souhaitée

**Missions :**

- Effectue les travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des surfaces et locaux scolaires et périscolaires
- Conçoit, propose et met en œuvre des activités dans le cadre du projet pédagogique
- Participe à l'encadrement des enfants pendant les temps périscolaires
- Prépare et met en état de propreté les locaux et les matériels servant directement aux enfants

**Savoir-faire :**

- ✓ Détecter les anomalies ou dysfonctionnements et les signaler aux professionnels compétents
- ✓ Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité
- ✓ Superviser les enfants
- ✓ Surveiller le comportement des enfants

**Diplômes :**

- BAFA ou CAP Petite Enfance souhaité

**Rémunération :**

- Adjoint technique grille indiciaire échelon 1.  
74.83% Base SMIC Horaire – Salaire annualisé

Envoyer une lettre de motivation et un CV **dès que possible** à :

[personnel.recrutement@chalons-agglo.fr](mailto:personnel.recrutement@chalons-agglo.fr)

Ou par voie postale à :

Mr le Président  
Communauté d'Agglomération de Chalons en Champagne  
26 rue Joseph-Marie Jacquard  
51009 CHALONS EN CHAMPAGNE Cedex  
Tél : 03.26.26.17.65